

COMMUNE

Noël Antonin

DE

LABROUSSE



le mot du maire

Voici notre sixième bulletin d'information tiré avec les moyens du bord.



Il témoigne encore une fois d'une vie associative assez riche pour une petite commune comme la nôtre. Il convient de saluer le dévouement des responsables de ces associations qui nous soustraient régulièrement à nos soucis quotidiens et permettent à chacun de donner un peu de soi.

Je demande à tous de s'impliquer davantage dans la vie associative en y prenant des responsabilités ou en participant aux activités et manifestations habituelles.

1990 sera pour le bourg une année marquante par les travaux d'assainissement qui vont un peu perturber le calme quotidien. Les services de la DDE se tiendront à la disposition de chacun afin d'étudier la meilleure solution pour les branchements individuels au réseau.

Je souhaite que ce petit bulletin satisfasse votre intérêt légitime pour les affaires communales.

Bien cordialement,

B. RODIER



SOMMAIRE

- LES REALISATIONS COMMUNALES: - Budget
 - Assainissement
 - Gestion et Informatisation
 - l'Adduction d'eau
- LA VIE ASSOCIATIVE :
 - l'Amicale Laique des Parents d'Elèves
 - l'Association des Quatre Saisons
 - le Club des Aînés et de l'Amitié
 - l'Union Sportive
 - S.S.I.A.D (A D M R)
 - Anciens Combattants
- INFORMATIONS DIVERSES:
 - Dernière réunion du Conseil municipal
 - Marché de pays
 - Recensement de la population
 - Aspects de la vie agricole
 - Un peu d'histoire locale (Captage d'eau, typhoïde et rachitisme).

LE BUDGET

L'élaboration du Budget communal

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses d'une année.

Le principe de l'annualité nécessite des aménagements au budget primitif qui sont concrétisés par l'existence de crédits additionnels, d'autorisations spéciales et surtout du budget supplémentaire qui est un document de correction et de liaison.

L'autorisation budgétaire relève de la compétence exclusive du Conseil Municipal.

Les agents chargés d'exécuter le budget communal sont :

- Le Maire : Ordonnateur qui prescrit l'exécution des recettes et des dépenses,
- Le Receveur Municipal : Comptable, seul habilité à manier les fonds publics.

L'exécution du budget est retracée dans le compte administratif établi chaque année par le Maire.

Calendrier budgétaire

- Le Budget primitif doit être voté avant le 31 mars (15 avril si élections),
- Le Compte administratif doit être présenté au Conseil Municipal avant le 1er Octobre,
- Le Budget supplémentaire est généralement voté en même temps que le compte administratif et au plus tard avant le 31 Décembre.

La préparation du budget

- C'est le fait d'une collaboration étroite entre le Maire, le Secrétaire de Mairie et le Receveur Municipal.

On pourrait dire que le budget se prépare tout le temps. Le budget n'est pas seulement un document financier, c'est le reflet de l'histoire de la commune, il épouse le présent et prépare l'avenir.

Préalablement à la préparation du budget, certaines décisions doivent être prises concernant les tarifs. De même, les budgets des syndicats auxquels la commune participe doivent être préparés de manière à connaître les différentes inscriptions à faire.

Avant la réunion de préparation du budget, le Receveur Municipal établit l'Etat de la dette, complète le document par les recettes ou dépenses connues (Titres en plusieurs années - Dotations de l'Etat - Contingents).

L'élaboration du budget

Chronologiquement, la méthode à suivre peut être la suivante :

1) Fonctionnement :

- Inscription des recettes extérieures (Dotations versées par l'Etat...),
- Evaluation des recettes propres,
- Prévion des dépenses :
 - obligatoires,
 - incontournables,
 - inévitables,
- Détermination des impôts.

2) Investissement

1) Fonctionnement

• Successivement, seront inscrites :

- La Dotation versée par l'Etat - Le montant de cette dotation n'est pas toujours connu suffisamment tôt. Il s'agit principalement des dotations dont le montant est lié à l'importance de la population (40 %), au potentiel fiscal et à l'effort fiscal (37,5 %), au nombre d'élèves scolarisés (4,5 %), à la longueur de la voirie communale, doublée en zone de montagne (4,5 %), au nombre de logements sociaux (13,5 %). Ces dispositions ont été appliquées pour la 1ère fois en 1986 et ne portaient que sur 20 % du montant de la dotation (40 % en 1988 et application complète en 1991).

- Les Recettes propres - Les tarifs ayant été préalablement fixés, le maire et les services de la mairie ayant déterminé les quantités et les besoins compte tenu de la connaissance qu'ils ont de la marche des services, les recettes peuvent être évaluées et inscrites au budget.

- Les Dépenses obligatoires : Impôts et taxes, participations et contingents, charges intercommunales, annuité de la dette, administration générale et frais de personnel.

- Les Dépenses incontournables : denrées et fournitures, travaux et services extérieurs.

- Les Dépenses inévitables : frais de gestion générale, allocations et subventions.

Arrivé à ce stade de la préparation, on détermine le montant des impôts nécessaire à l'équilibre du budget de fonctionnement par différence entre dépenses et recettes déjà inscrites. C'est une première approche qui éclaire sur les possibilités du budget.

2) investissements

Il faut prévoir, dès le budget primitif, les programmes d'investissement et leur plan de financement.

Ressources possibles : prélèvement sur recettes de fonctionnement (autofinancement), FCTVA, Taxe locale d'Équipement, DGE, subventions, emprunts, aliénations.

Pour les équipements les plus importants (constructions, réseaux AEP, assainissement...) le montage du dossier doit être engagé des mois et quelquefois des années avant la 1ère inscription budgétaire. Lors de l'élaboration du budget au cours duquel doit se réaliser l'opération, le Maire connaît ainsi le financement tout-à-fait précisément, (subventions, emprunts, Autres Recettes Diverses).

L'inscription des différents programmes et de leur financement va donc déterminer le besoin d'autofinancement. C'est seulement à ce moment que va se dégager le montant des contributions directes nécessaire à l'équilibre du budget.

Il ne reste plus alors qu'à fixer le taux des quatre taxes. Des éléments de comparaison facilitent souvent la tâche. De bonnes références se trouvent dans la situation financière établie chaque année, pour chaque commune, par les services de la Direction de la Comptabilité Publique.

LES IMPOTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal vote le taux de l'impôt dans les quatre taxes (les quatre "vieilles"). Ce taux qui est un pourcentage s'applique à la valeur locative de l'immeuble lorsqu'il s'agit de la taxe d'habitation ou du foncier bâti, du terrain pour le foncier non bâti, de l'entreprise pour la taxe professionnelle. Ces valeurs sont calculées par le service du cadastre et le centre des impôts avec des critères assez complexes. Les valeurs locatives établies servent de références pour tous les impôts locaux que ce soit la région, le département, ou la commune.

Il faut remarquer que la "hauteur" du taux n'est pas un critère en soi car si la masse des valeurs locatives d'une commune est faible, le taux à l'imposition peut être fort pour un produit faible, si la masse est importante le taux peut être faible pour un produit important.

| * | * | * | * | * |
|------------|-----------------------|--------|-----------------|---|
| * | * Montant V. Locative | * Taux | * Produit impôt | * |
| * | * | * | * | * |
| * Première | * | * | * | * |
| * Commune | * 1000 | * 30% | * 300 F | * |
| * | * | * | * | * |
| * seconde | * | * | * | * |
| * Commune | * 10 000 | * 10% | * 1000 F | * |
| * | * | * | * | * |

Budget de LABROUSSE
Section de fonctionnement
Quelques nombres qui parlent (calcul approximatif)
bien évidemment

Sur 100F de recettes

| | |
|---------|--|
| 3,50F | proviennent des services communaux |
| 2,00F | " des loyers |
| 6,50F | " de la vente de l'eau |
| 15,00F | " de subvention (transports scolaires) |
| 36,50F | " de l'Etat (dotation globale) |
| 1,00F | provient des impôts indirects |
| 9,50F | proviennent d'impôts directs autres que les impôts locaux |
| 20,00F | " des impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle.) |
| 6,00F | " des reports d'exercices précédents |
| 100,00F | TOTAL |

Sur 100F de dépenses

| | |
|---------|--|
| 4,75F | sont affectés aux fournitures |
| 16,75F | " " au personnel communal (rémunération) |
| 0,50F | " " aux impôts et taxes |
| 12,75F | " " aux travaux d'entretien et services extérieurs |
| 6,00F | " aux services départementaux (incendie - aide sociale - collèges) |
| 2,25F | " aux subventions (associations) |
| 14,00F | " aux frais de gestion générale (transports scolaires) |
| 4,00F | " aux dotations pour amortissement |
| 11,50F | " au remboursement des intérêts d'emprunts |
| 7,50F | " au service de l'eau |
| 20,00F | " à la section d'investissement en recette. |
| 100,00F | TOTAL |

ASSAINISSEMENT:

Comme le dit si bien "AGIR", le ventre profond de LABROUSSE va être entièrement revisité. Pour un coût de 800 000 Francs(1) seront effectués cette année des travaux complets d'Assainissement au vu d'un dossier technique établi par la D.D.E d'Aurillac-Sud.

Le Conseil d'Hygiène a donné son accord.

Monsieur le Préfet a pris l'arrêté d'utilité publique après l'enquête publique obligatoire.

Les travaux vont se dérouler en trois étapes:

- 1) mise en place de la station d'épuration (décanteur, digesteur et structures annexes)
- 2) réalisation du champ d'épandage.
- 3) réseau souterrain dans le bourg.

(1) 350 000 Frs = emprunt

192 200 Frs = subvention Conseil Général

28 000 Frs = subvention Agence Adour Garonne

LABROUSSE A L'HEURE INFORMATIQUE

Au mois de mai 1989, la commune a acquis auprès de la société CANTICIEL d'Aurillac, un ensemble informatique comprenant:

- un micro- ordinateur
- une imprimante

et deux logiciels - un pour la facturation de l'eau (les administrés ont pu d'ores et déjà s'en rendre compte sur les nouvelles factures établies en juillet)

- un pour la gestion du fichier électoral (utilisé dès décembre 1989 pour la mise à jour de la liste électorale)

- Coût de l'opération: 23 000 francs.

Pour l'instant seuls ces deux domaines de l'activité de la secrétaire de mairie ont été retenus. D'autres logiciels pourront être acquis par la suite (facturation des ordures ménagères, comptabilité ...).

Si à l'origine, l'idée d'une utilisation intercommunale de cet outil moderne avait été formulée, à la réflexion il s'avère que l'ordinateur doit être à proximité de l'utilisateur pour que la prise en compte des données (changement d'adresse, changement de compteur etc..) soit faite au fur et à mesure en cours d'année.

Un mobilier adapté a été également acquis.



EAU



Les travaux de renforcement du réseau sont achevés. La station de pompage de la Plaine du FAU est fonctionnelle depuis juin 1989. Capacité 100 m³. Refoulement des pompes: 10 m³/H.

Bien que l'été 1989 ait été particulièrement difficile, ces travaux ont permis à la commune de ne pas trop souffrir de la sécheresse de profondeur (plus importante qu'en 1976; on dit qu'un tel déficit en eau n'avait été connu qu'en 1944).

Le débit des sources était tombé à 24 l/mn alors qu'en étiage normal il est de 45 l/mn environ dans ce secteur.

Coût de l'opération: 296 500 Frs

financés par:

- 1) autofinancement: 89 000 Frs
- 2) subvention département: 87 500 Frs
- 3) emprunt: 120 000 Frs

DÉCISIONS

L'étanchéité du réservoir de pompage du

Bourru, des chambres de captage et du château d'eau sera réalisée très bientôt.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 04 février 1990, a décidé une extension du réseau sur Fortet et les Marcaudes. [la Roserâie]



Activités 1989

Après le Noël aux écoles, l'année a débuté par le quine du 28 Janvier succès traditionnel grâce à une très bonne participation des parents des deux communes.

Plusieurs petites sorties ont émaillé l'année scolaire: visite de la gare SNCF d'Aurillac, de la caserne des pompiers, de l'aérodrome de Tronquières par les élèves de la maternelle, séance de marionnettes à Lafeuillade en Vézie pour la maternelle (Mme Vareilles) et la classe de Mme Rodier. Les CP et CE1 ont bénéficié d'une dizaine de sorties à la piscine à Aurillac.

L'école de Moissac a vécu deux séances de cinéma à Teissières-les-Bouliès organisées par l'association culturelle de Lafeuillade-en-Vézie.

L'amicale participe aux frais occasionnés par ces sorties choisies par les instituteurs;

Pour la classe de Monsieur Rodier (16 élèves) le grand moment de l'année fut sans nul doute le séjour de 12 jours, au printemps, à la Tranche-sur-Mer, une première qui fut vécue avec une très grande joie par les enfants et une petite appréhension par les parents. Cette expérience, la première à Labrousse, n'aurait pu



avoir lieu sans deux subventions importantes des deux communes.

Le 6 juin, c'était le voyage de fin d'année avec la visite d'un parc animalier à Ardes-Sur-Couzes (Puy de Dôme).

Le 25 juin, succès habituel de la fête des écoles, moment toujours vécu intensément par les parents quand les petits montent sur les planches pour les danses préparées avec beaucoup d'effort par les enseignants.

Un petit pincement au coeur des parents et collègues lors du départ de Mme Vareilles pour Vézac, l'amicale s'associant à la municipalité pour les cadeaux d'adieu. Mme Vareilles est restée 16 ans dans notre commune.

Pas de trêve lors des grandes vacances, l'amicale recevant le 21 août le Tour Pédestre du Cantal organisé par la Fédération des Associations laïques. Pour ceux qui désirent revivre cette étape, une cassette vidéo peut être prêtée. En 1990 étape à Labrousse encore mais le 31 juillet (Leucamp - Labrousse (étape) - Badailhac).

Au mois d'octobre les petits de la classe maternelle ont découvert le monde du cheval lors d'une visite aux Haras d'Aurillac.

Le 25 novembre une soirée animation-jeux proposée par Félix Daval occitanologue bien connu du pays de Badailhac, avec pour titre les "Damoiseaux-Sirène"; les spectateurs s'intègrent immédiatement et deviennent acteurs, le tout dans une ambiance très conviviale. Cette soirée aurait mérité un plus grand succès populaire.

UNION SPORTIVE

Depuis la parution du Bulletin Municipal n° 3, quelques faits importants ont marqué la vie de l'U.S.L.V. : d'abord une récompense (déjà ancienne) mais non encore mentionnée dans les pages de ce bulletin : Le Super Challenge CREDIT AGRICOLE, puis le 20ème anniversaire du Club, fêté le 12 juin 1988, enfin l'utilisation, à temps plein et dans de très bonnes conditions, du nouveau terrain de DRULHES ; et surtout la constitution, à nouveau, d'une encore officieuse école de foot annonciatrice d'une prochaine reprise officielle. Nous pouvons également nous réjouir de la déjà longue et fidèle amitié avec nos voisins de l'A.S.P.T.T. AURILLAC pour la formation d'équipes jeunes (minimes, cadets et juniors).

La soixantaine de licenciés, toutes catégories confondues, ces trois dernières saisons, montre la stabilité des effectifs.

Le niveau d'évolution, promotion de première division et cinquième division pour les deux équipes seniors, marque une certaine stagnation encore qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes et à 2 journées de la fin du Championnat, l'équipe première lutte pour éviter la relégation.

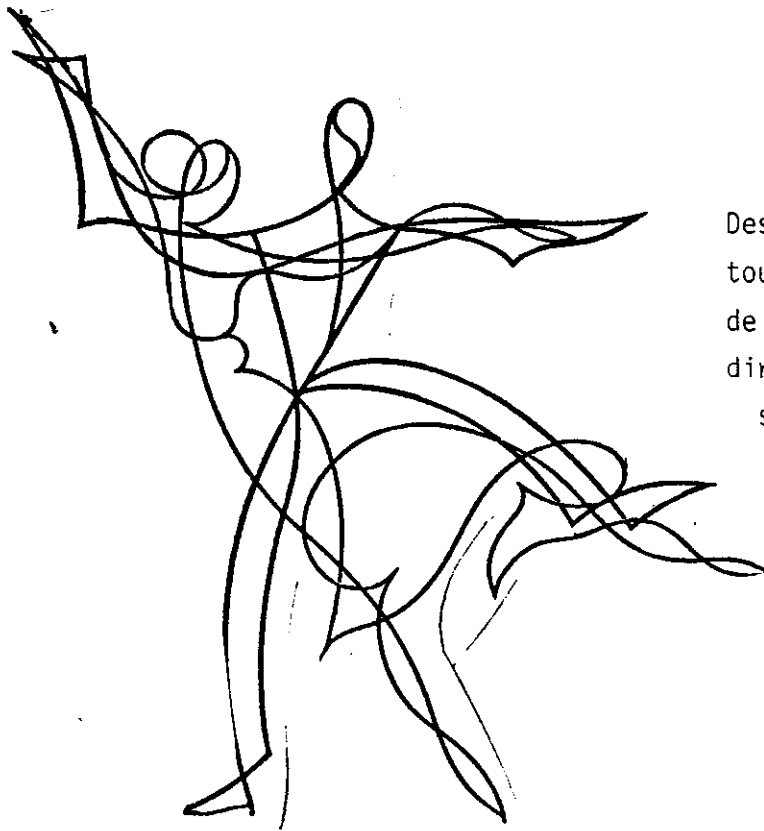
Dans une mini-poule de 9, puis 8 Clubs, l'équipe réserve va s'adjuger une place dans le milieu du tableau, de même que les équipes minimes et cadets, les juniors accomplissent un meilleur parcours, étant actuellement en tête de leur poule.

Il est à noter que le district a englobé nos équipes, cette saison, dans une zone géographique plus appropriée.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Des cours de gymnastique volontaire ont lieu tous les mardis , en soirée, salle Blancot, de septembre à Juin. Ils se déroulent sous la direction d'une animatrice compétente et sont suivis avec assiduité par un effectif constant de dames.

La participation masculine est attendue avec impatience !



CLUB DES AINES ET DE L'AMITIE

Le club des aînés et de l'amitié, malgré quelques vicissitudes, continue son petit bonhomme de chemin (environ 70 adhérents). Avec la rentrée de nouveaux retraités c'est de la sève nouvelle qui est venue relancer le dynamisme du groupe.

Janvier 89 : dégustation de la galette des rois, qui a toujours son petit succès.

Courant mai, nous avons reçu le club de Teissières, avec échange de compétence dans l'art de maîtriser la belote ! et casse-croûte à la clé, partagé avec les adhérents voisins qui nous avaient amicalement accueillis chez eux.

En Juin, voyage au Puy de Dôme avec repas à Orcines et visite de Clermont-Ferrand.

La kermesse du 15 Août a eu comme toujours son égal succès. Le même mois avec les clubs de Teissières, Leucamp, Ladinhac, Lafeuillade, Lacapelle, Prunet, Vezels, Vézac, nous avons fait le tour du Cantal en train via Murat, Saint Flour, Garabit (déjeuner) retour par Landeyrat, Riom-es-Montagnes Bort, Aurillac sous l'organisation de Mr Coussain et l'animation de l'Abbé Trin.

Septembre nous a retrouvé de nouveau en visite à la carrière de Mr Lafon de Leucamp avec repas à Vieillevie.

En octobre, un groupe restreint a pu visiter la Cantoise à Teissières-les-Bouliès.

Le 26 Novembre nous avons eu notre assemblée générale, avec le repas de l'amitié au restaurant Blancot, et le plaisir d'accueillir de nouveaux participants.

Pour 1990, nous avons mis en projet une sortie à La Chaise Dieu. En Septembre, nous espérons aller admirer la troupe de Holliday on Ice à Clermont-Ferrand. Fin Avril un petit groupe, grâce à l'organisation de la fédération ira passer 8 jours en Espagne. Pour Septembre ce sera la visite de la Normandie et les plages du débarquement.

Tristesse dans la vie du club, le décès de l'un de ses principaux membres Mr A. LAMOUREUX.

Tous les mois, nous nous rencontrons à la Maison Communale pour passer une après-midi ensemble.

ASSOCIATION COMMUNALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Bien que forte de 35 membres, notre association n'a pas d'activités spectaculaires. Elle perpétue le souvenir par une cérémonie simple aux dates commémoratives des faits saillants de chaque conflit. Elle organise chaque année un concours de belotte très fréquenté. La population lui témoigne son soutien par une affluence assidue à chaque manifestation.



*Maison communale
Labrousse.
Tél : 71.49.42.71*

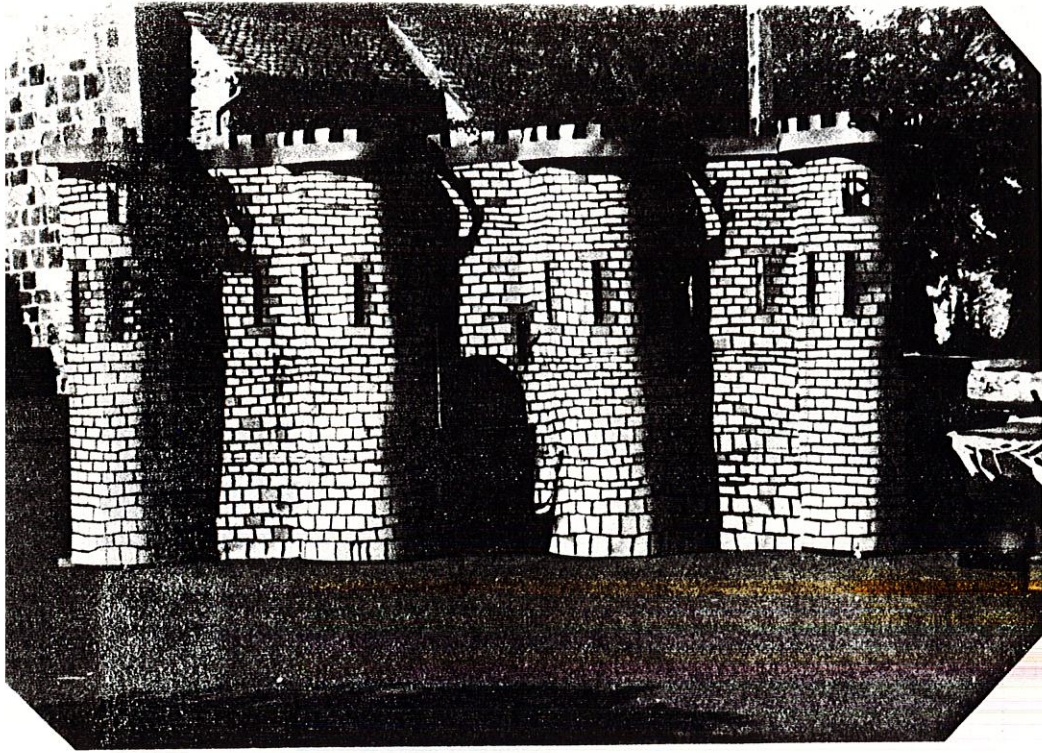
S.S.I.A.D (Association A D M R)

Le service de soins infirmiers à domicile qui a vu sa naissance en décembre 1988 et dont le siège est à LABROUSSE (maison communale) a atteint en quelques mois sa vitesse de croisière "30 lits". Il fonctionne sur 23 communes de la Châtaigneraie (y compris ARPAJON/CERE).

L'infirmière Madame DAUMAREZ, coordonne l'action de six aides soignantes qui interviennent chez les personnes de plus de 60 ans pour lesquelles le médecin traitant a prononcé l'admission au service.

La personne prise en charge n'a rien à déboursier.

Si vous connaissez une personne de plus de 60 ans en difficulté et pouvant bénéficier d'un tel service, prendre contact avec Mme DAUMAREZ maison communale Tel: 71 49 42 71.



AMICALE DES QUATRE SAISONS

NOTRE ASSOCIATION FUT PORTEUSE DE DEUX ACTIVITES MARQUANTES EN 1989

1| La fête du bicentenaire de la Révolution Française:

Pour ce 14 JUILLET 1989

plus de trente personnes de la

commune se sont mobilisées, qui pour confectionner la Bastille, qui pour la chorale, les danses de l' époque, le repas campagnard et l' animation. Cette journée fut des plus agréables : avec la présentation de 4 danses et de 5 chants de l' époque révolutionnaire

-La plantation de l' arbre de la liberté à côté de la bascule publique (pour la mémoire collective)

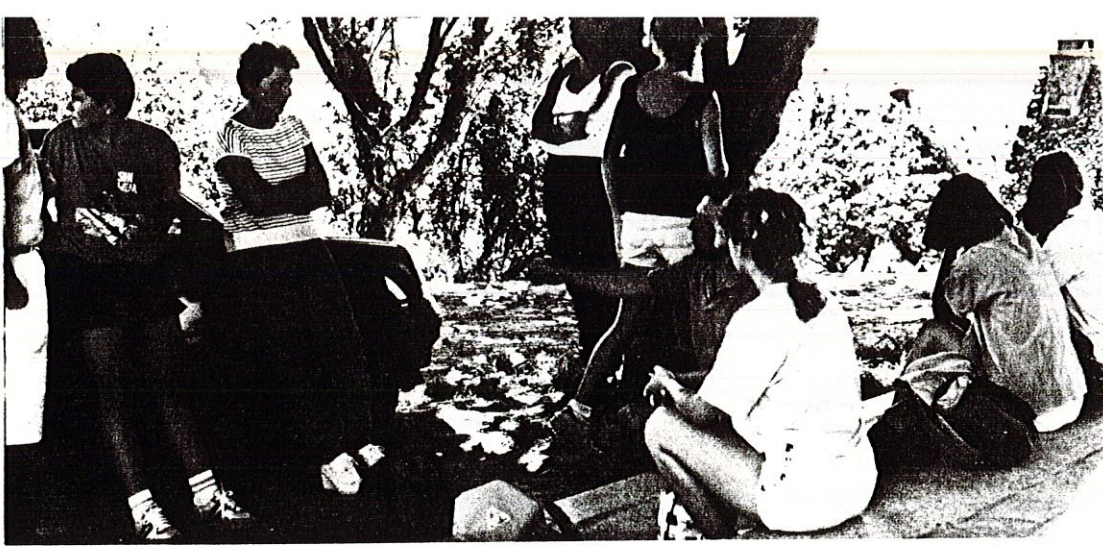
- La démolition de la Bastille par les enfants , dans l' embrasement d' un magnifique feu d' artifice,

-Le casse-croûte républicain qui se termina bien tard dans la nuit.

MERCI A TOUS CEUX QUI SE SONT IMPLIQUES, CHACUN A SA FACON .

2| A l' automne , ce fut le marché de pays où l' on nota une participation raisonnable compte -tenu de la date retenue. Les produits fermiers se sont écoulés rapidement. Deux exposants de matériels agricoles et de loisirs participaient à cette journée.





TOUR PEDESTRE DU CANTAL



La Fédération des Associations Laïques du CANTAL a renouvelé en 1989 son tour pédestre du département et la commune de LABROUSSE s'est mobilisée pour cette activité sportive et d'un bon impact touristique.

Départ de LEUCAMP à 11h45 le 21 août pour une étape de 18 km. 26 marcheurs sont engagés avec une bonne participation des habitants de Labrousse.

Passage à Bancarel - au Pont de Lamoure- à la Blanquette- à Souacles. Casse croute à l'ombre d'un châtaignier. Arrivée à Vezels (provision d'eau) puis à Roussy (panorama de Ronesque) Moissac (Rocher Basaltique - Vue sur les Monts du Cantal)- Prat - Route de Basaygues et arrivée au bourg.

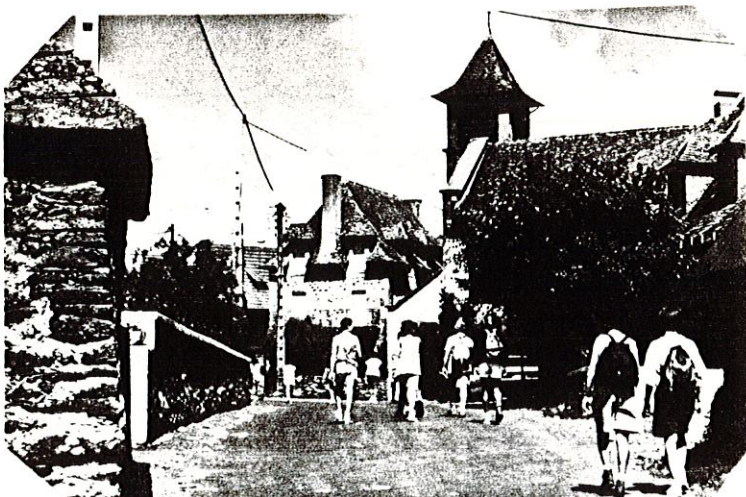


Visite de l'atelier Marylaine et de l'exposition sur le métier de Sabotier. Réception à la cantine scolaire de 55 personnes au dîner. Projection après le repas du film de la journée (moment très apprécié de tous).

Notre cabrétaire et notre accordéoniste bien connus ont animé la fin de cette

journée marquée par des échanges agréables entre touristes et autochtones. Le lendemain ce fut l'étape Labrousse-Sansac de Marmiesse de 26 km environ.

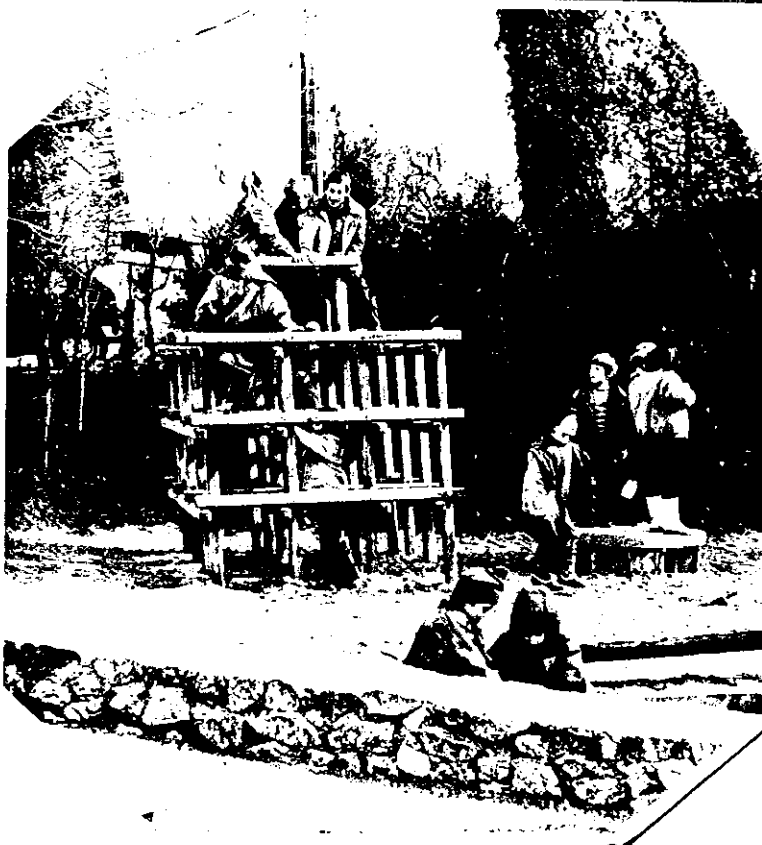
Rendez-vous pour l'été 1990 avec un nouvel itinéraire. Labrousse s'impliquera à nouveau dans cette animation d'été qui s'adresse à tous et qui a le très grand avantage de faire découvrir aux touristes notre Cantal sous toutes ses facettes.





AMENAGEMENT DE LA CANTINE SCOLAIRE

Les peintures de la salle de restaurant et de la cuisine ont été refaites, le mobilier plus adapté aux tout petits; ajoutez à cela un peu de décoration sur les murs et voilà un cadre de vie plus agréable.



TRAITEMENT DES CHARPENTES DES ECOLES.

Ce travail a été confié à une entreprise de Haute-Loire pour la somme de 22900F.

COUR D'ECOLE

Un petit espace supplémentaire a été aménagé avec l'installation de structures bois et d'un bac à sable.

DENEIGEMENT

La commune a acquis deux étraves pour le prix de 36800F subventionnées par le département à 50%. Elles sont montées sur tracteurs agricoles. Les travaux de déneigement sont confiés à SERGE TERRISSE pour le sud de la commune et à DAUDE THIERRY pour la partie nord.

INTERVENANT EN MILIEU SCOLAIRE

Depuis décembre 1989, les enfants des Cours Moyens à Moissac bénéficient d'une heure d'anglais par semaine. L'enseignement, strictement oral, permet à chacun de s'exprimer dans la langue pour des notions simples (nombres, dates, l'heure, la présentation et la formulation de questions de la vie pratique.).

=====

MARCHE DE PAYS

DIMANCHE 27 mai

Il se tiendra cette année le dimanche 27 mai 1990; c'est-à-dire au moment des semis. Jardiniers, réservez donc cette date pour vous approvisionner en plants. Pensez également aux produits fermiers et culinaires que vous pourrez soit vendre soit acheter.

=====

RECENSEMENT

Madame RICROS, secrétaire de mairie, a été nommée agent recenseur. Elle effectue sa mission depuis le 5 mars. Cette opération est très importante et concerne non seulement les personnes mais aussi les logements et autres renseignements utiles. La dernière avait eu lieu en 1982.

=====

TOURISME

Faites connaître à vos amis et parents l'existence:

- de gites ruraux sur la commune
- des sites très proches(Marso, Moissac, Ronesque, Caylus-Haut, Carlat)
- de nombreux chemins de randonnées
- d'une paléo-vallée(inversion de relief:voir dernier bulletin)
- du patrimoine architectural(maisons anciennes, églises, sécadous,...)
- d'un atelier de confection de couvertures
à LABROUSSE.
- des marchés de pays

| | |
|---------------------------------------|------------|
| Population totale 87 * | 159 600 |
| dont actifs | 67 400 |
| Superficie du département | 577 755 ha |
| Superficie agricole utilisée totale | 387 000 ha |
| Surface boisée du département | 151 000 ha |
| Nombre d'exploitations agricoles 1988 | 9 050 |

CULTURES

| | |
|-----------------------------|------------|
| Céréales | 14 500 ha |
| dont triticales | 4 300 ha |
| Mais fourrage | 5 700 ha |
| Prairies temporaires | 42 000 ha |
| Prairies permanentes | |
| des exploitations | 320 000 ha |
| Superficie en herbe ensilée | 22 000 ha |

CHEPTEL

| | |
|---------------------|---------|
| Vaches laitières | 126 000 |
| Vaches nourrices | 107 000 |
| Total bovins | 423 000 |
| Brebis mères | 46 500 |
| Total ovins | 69 000 |
| Total truies | 7 300 |
| Total porcs | 62 000 |
| Chèvres | 3 200 |
| Juments poulinières | 2 800 |

**POPULATION
AGRICOLE**

| | |
|-----------------------------------|--------|
| Population familiale | 32 000 |
| dont actifs agricoles | 19 000 |
| Salariés permanents | 600 |
| Assujettis à la T.V.A. | 43 % |
| Comptabilité de gestion | 27 % |
| Superficie en faire valoir direct | 49 % |

DIVERSIFICATION

| | |
|---|-----|
| Nombre d'exploitations qui pratiquent | |
| — l'élevage de veaux en batterie | 90 |
| — l'élevage de lapins | 65 |
| — l'élevage de volailles pour la vente | 130 |
| — fabrication de fromages fermiers | 340 |
| — l'hébergement ou la restauration à la ferme | 220 |
| — une activité de service (travaux agricoles ou forestiers) | 90 |

RE C E N S E M E N T A G R I C O L E

1988

**L'ELEVAGE BOVIN :
L'effet quota accélère la mutation**

Le Cantal confirme sa vocation de pays d'élevage bovin et sa capacité d'adaptation autour de cet axe : les orientations se modifient et le potentiel de production global continue de progresser.

Depuis 1979 :

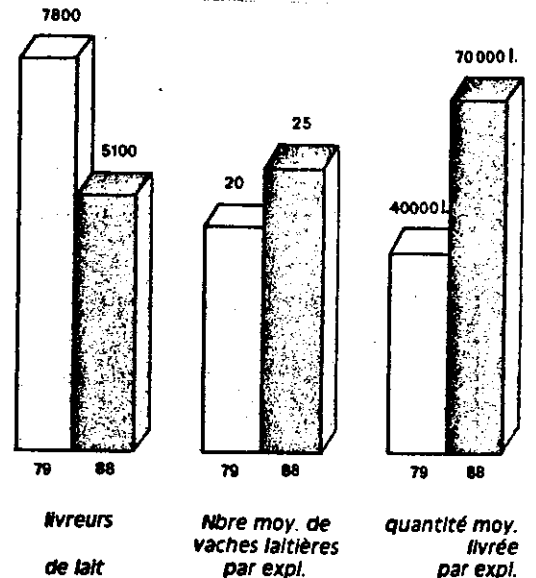
- 25 000 vaches et 35 % d'exploitations laitières en moins, mais 50 millions de litres de lait livrés en plus.
- 40 000 vaches nourrices en plus qui proviennent pour l'essentiel de la reconversion des troupeaux Salers traditionnels.
- 1 000 troupeaux de vaches nourrices supplémentaires ont été recensés.

La production porcine se concentre de plus en plus dans des élevages spécialisés.

Depuis 79 :

- 40 % d'élevage porcin en moins — les deux tiers des naisseurs ont disparu.
- le nombre de porcs à l'engrais reste stable et le cheptel de truies s'est réduit d'un tiers.

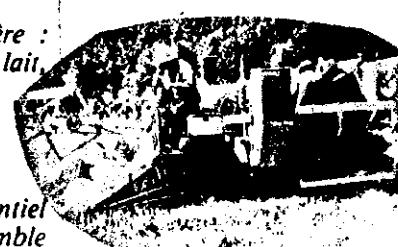
Pas de bouleversement considérable pour le cheptel ovin qui se maintient en valeur relative (— 15 % des élevages, — 10 % des brebis).



1988



- de moins en moins d'exploitations mais leur taille augmente.
- la restructuration de l'élevage bovin s'accélère : moins de vaches laitières, moins de livreurs de lait, plus de vaches nourrices.
- la diversification est amorcée.
- les exploitations se modernisent et leur potentiel de production s'accroît mais la succession semble mal assurée



MATERIEL : Un parc plus performant

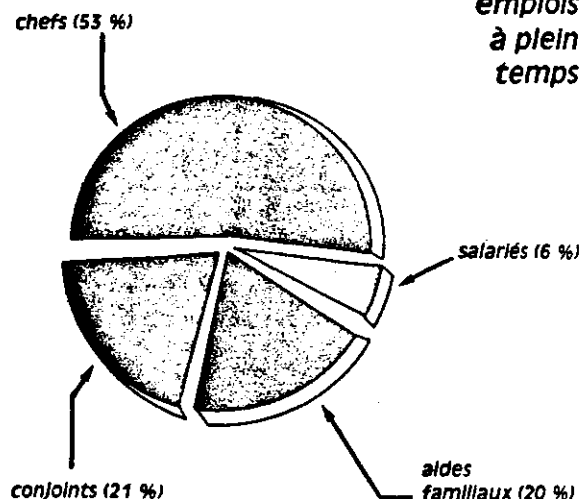
L'augmentation de puissance et l'accroissement du parc de matériel reflètent pour l'essentiel une triple préoccupation :

- améliorer la quantité et la qualité des réserves fourragères (développement de l'ensilage, récolte des fourrages au stade optimum).
- accroître la productivité du travail tout en réduisant sa pénibilité (grosses balles - salles de traite).
- améliorer la qualité des produits livrés (refroidissement du lait).

La progression de l'utilisation du matériel en commun (+ de 1 000 exploitations concernées) témoigne de l'évolution des mentalités induites par la nécessaire réduction des charges.

| LE MATERIEL D'EXPLOITATION | | | |
|----------------------------|---------------------|-------|-----------|
| | Nombre en propriété | | Evolution |
| | 1979 | 1988 | |
| Tracteur 55 à 80 CV | 3 400 | 5 700 | + 67 % |
| Tracteur de + de 80 CV | 480 | 980 | + 100 % |
| Presse grosses balles | — | 1 160 | — |
| Désileuse | — | 1 000 | — |
| Tank à lait | 2 150 | 4 450 | + 110 % |

14 800
équivalents
emplois
à plein
temps



EXPLOITATIONS : La restructuration se poursuit

Depuis 1979, le Cantal a perdu 1 600 exploitations, une tous les deux jours. La diminution du nombre des exploitations (— 1,7 % par an) est comparable à celle de la décennie précédente (— 1,8 %) mais reste bien inférieure à ce qui est observé au niveau régional (— 2,8 %) et national (— 2,6 %).

Toutes les superficies libérées ont été reprises pour l'installation ou l'agrandissement. La superficie moyenne est passée de 36 ha à 42 ha.

Ce mouvement qui permet d'améliorer la dimension économique de bon nombre d'exploitations n'est pourtant pas sans conséquences sur l'occupation de l'espace et la densité du tissu rural.

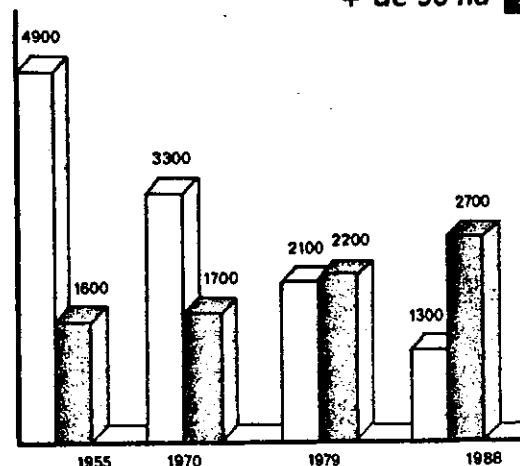
LES HOMMES : Des bases encourageantes mais fragiles

Conséquence d'un fort taux d'installation depuis dix ans, la pyramide des âges n'est plus aussi déséquilibrée qu'en 79 et elle est plus favorable que celle de la région Auvergne. Il n'en demeure pas moins qu'un tiers des exploitants a + de 55 ans et que leur succession n'est assurée qu'à 40 %.

La population agricole représente 20 % de la population totale et 28 % des actifs : le poids de l'agriculture dans l'économie départementale reste important et stable.

Mais le niveau de formation reste insuffisant : à peine 20 % des actifs a suivi une formation agricole de niveau secondaire et — de 5 % a atteint le niveau B T A.

Exploitations de
10 à 20 ha □
+ de 50 ha ■

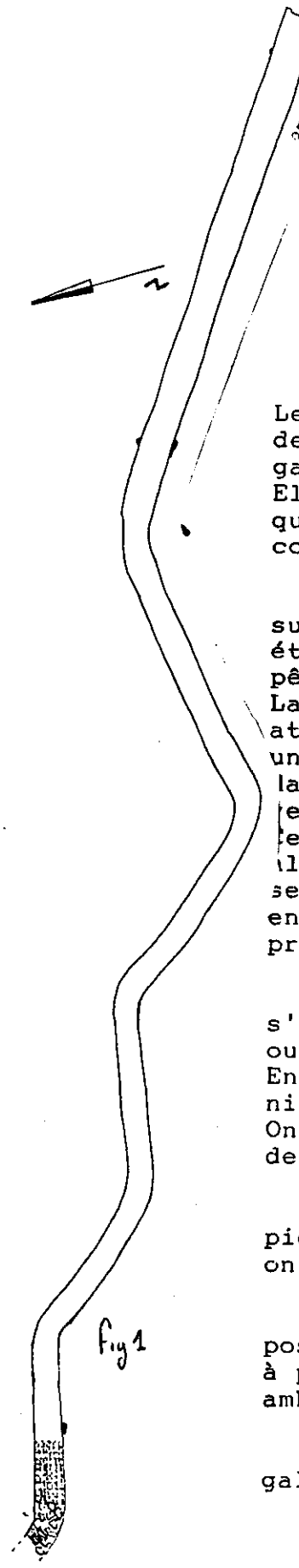


| LES RACES DE VACHES | | | | |
|---------------------|-----------------|--------|-----------|--------|
| | Nombre de têtes | | Evolution | |
| | 1979 | 1988 | Têtes | % |
| SALERS | 110 000 | 98 000 | - 12 000 | - 11 % |
| FRISONNE | 43 000 | 57 000 | + 14 000 | + 33 % |
| MONTBELIARDE | 21 000 | 39 000 | + 18 000 | + 85 % |
| AUBRAC | 9 100 | 8 700 | - 400 | - 4 % |
| LIMOUSINE | 300 | 2 100 | + 1 800 | — |

INFOS

LE CAPTAGE D'EAU DE LESCURE

LABROUSSE (Cantal)



Durant l'été 1989, M. DUCLOS André du hameau de Lescure découvrit, lors de terrassements effectués en vue de la construction d'un bâtiment agricole, l'entrée d'une galerie souterraine, longue d'environ 40 m (Fig. 1). Elle fut explorée par le propriétaire et ses enfants, ainsi que par le Maire de Labrousse, qui nous avertit de la découverte.

Il s'agit donc d'une galerie souterraine conservée sur environ 40 m de long. Elle était vraisemblablement plus étendue à l'origine, malheureusement un éboulement nous empêche de savoir dans quelle mesure.

La hauteur moyenne de la galerie est de 1 m 75. Sa largeur atteint 1 m. L'accès au boyau était sans doute assuré par un conduit vertical, une sorte de "regard", obturé par des lattes de schiste, dont l'effondrement a provoqué la découverte du captage.

Cette galerie est creusée dans un schiste rougeâtre assez altéré. Elle fait d'abord une ligne droite, puis s'incurve sensiblement vers l'Est. Le conduit souterrain effectuée ensuite plusieurs virages, avant d'arriver au captage proprement dit.

Ces nombreux changements de direction peuvent s'expliquer par la recherche de veines de roche plus tendres, ou plus humides.

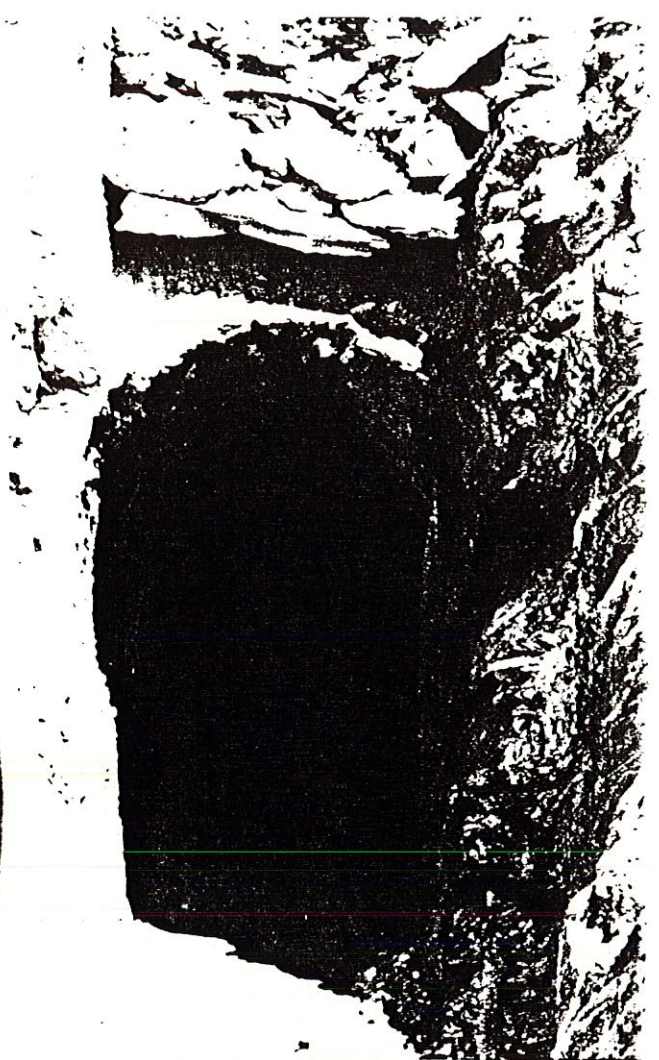
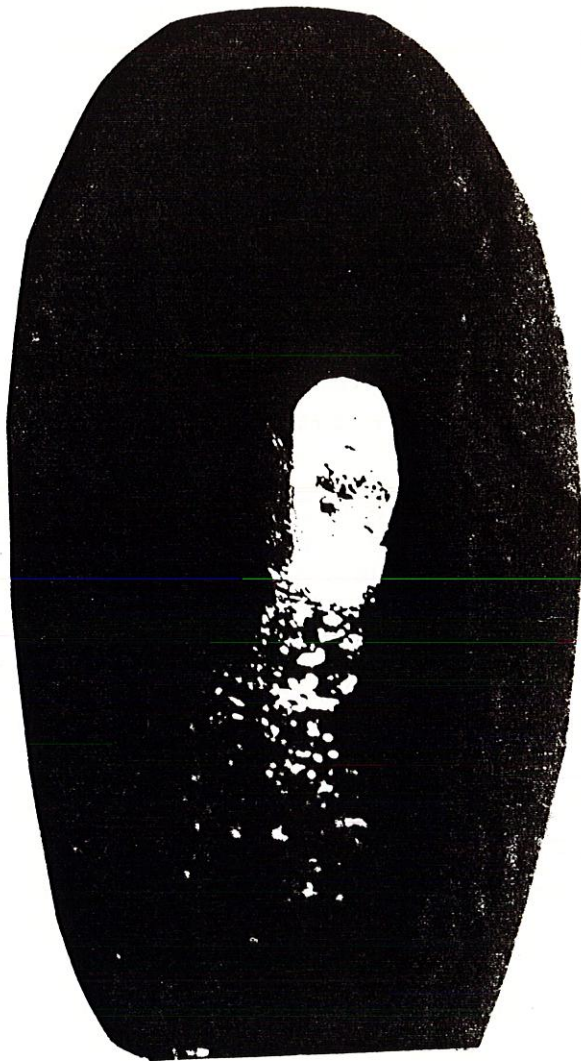
En plusieurs points de la galerie, on a ménagé de petites niches dans les parois, sans doute pour y déposer des lampes. On peut d'ailleurs remarquer en plusieurs points des dépôts de carbone produits par des torches ou des lampes à pétrole.

Cette galerie a vraisemblablement été creusée au pic, puis régularisée à l'aide d'un ciseau à pierre dont on voit les rainures caractéristiques sur les parois.

Le fils du propriétaire a d'ailleurs découvert, posé sur une petite niche, l'extrémité brisée d'un ciseau à pierre en acier, fortement oxydé à cause de l'humidité ambiante.

Un minuscule filet d'eau s'écoule au centre de la galerie, dans une rainure creusée dans le sol.

L'entrée de
la galerie



Au fond de la galerie, le sol est recouvert d'un dallage de schiste épais de 20 cm environ au milieu duquel on a ménagé un petit canal carré destiné à régulariser le débit. Ses dimensions (moins de 10 cm de côté) montrent que ce débit devait être très faible. En aval devait se situer un bassin de captage, que l'effondrement de la galerie nous empêche d'observer.

Reste à dater ce captage d'eau, remarquable tant par ses dimensions que par sa régularité. Il est assurément antérieur à ces dernières décennies puisque sa présence était totalement inconnue des habitants du voisinage, et du propriétaire.

Néanmoins, la présence de clous à section ronde, fichés à plusieurs endroits dans les parois implique que le captage était en activité au plus tôt au début du siècle. De même, la pointe de ciseau à pierre retrouvée sur place pourrait très bien dater du milieu du siècle. On relève d'ailleurs à un endroit des trous de barre à mine. Cependant, le creusement de la galerie peut être assez ancien. Elle a nécessité un travail très important qui n'a pu être oublié par la mémoire collective en quelques dizaines d'années. D'autant que la galerie semble aboutir sous une ancienne maison, détruite depuis de nombreuses années.

Le creusement de ce type de galeries est attesté au moins depuis le XVIII^e siècle dans notre région, et certainement antérieurement.

Cet ouvrage, malgré la "rusticité" inhérente à sa finalité, constitue un élément de notre patrimoine culturel, en tant que témoin de techniques traditionnelles aujourd'hui délaissées au profit de la mine et de la pompe électrique.

Merci à la collaboration de Monsieur *DULLUS André*, et de sa famille, ainsi qu'au maire de Labrousse.

J. Luc BOUDARTCHOUK

Association pour l'Etude de la
Châtaigneraie cantalienne.

Bibliographie :

- * Bulletin du Groupe de Recherche Historique et Archéologique de la vallée de la Sumène N° 44, 1988 "L'homme et l'eau".
- * Bulletin Archéologique de la Région d'Aurillac, n° 2, 1988



ENQUÊTE

D'autres captages de ce type existent dans la commune.

On nous en a signalé un à MARSO,

un à JULHAC.

Si vous en connaissez un dans votre village, nous vous serions reconnaissants de nous le signaler. (témoignage d'un passé récent)

• un à Fortet.



Libertat - Egalitat - Fraternitat

Departament del Cantau

*Cumuna
de*

LA BROSSA

*Una contrada
de La Castanhau*



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 FEVRIER 1990.

Cette réunion était essentiellement consacrée à la préparation du budget primitif 1990 qui sera voté fin mars, début avril, lorsque les dotations d'Etat et les valeurs locatives foncières seront connues.

Les loyers du presbytère et de la maison communale sont révisés en fonction de la variation de l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE; est fixé aussi le loyer du gîte communal de Moissac pour l'été.

- les tarifs suivants (recettes) sont adoptés à compter du 1.1.90 pour les services communaux:

- repas cantine scolaire: 8,25 frs pour les enfants
10,50 frs pour les enseignants.
- ordures ménagères: 105 frs par an pour un ménage
5,50 frs par enfant à charge.
- eau. tarif du 01.07.90 au 30.06.91 : forfait 40 m³ - 252 Frs
prix du m³ au-delà des 40m³: 2,90 Frs.

- En ce qui concerne les salaires (dépenses) des préposés, l'augmentation pour 1990 sera égale à l'inflation connue afin qu'il n'y ait pas de perte de pouvoir d'achat 3,5%. Quant aux employés rémunérés sur la base d'une échelle indiciaire, les augmentations seront celles octroyées aux agents de la fonction publique territoriale. L'emploi de secrétaire de mairie 2^{ème} niveau a été transformé en emploi de 1^{er} niveau.

Au cours de cette séance, le Conseil municipal a décidé:

- de déservir en eau la ferme de Fortet et la Roseraie au Dat.
- de faire procéder à de grosses réparations au réservoir et aux sources du Bourru (étanchéité).
- d'acquérir les terrains et sources de l'adduction d'eau du Dat auprès de Monsieur MANHES (régularisation).
- de passer commande de 7 bancs d'extérieur qui seront installés au printemps.

Monsieur le Maire est chargé de prendre toutes dispositions nécessaires pour la réalisation de ces dossiers.

IL Y A ENVIRON 120 ANS.

En 1867 et 1868, de nombreux cas de fièvre typhoïde se sont multipliés sur un même point, formant de petites épidémies circonscrites dans une maison ou dans un Village.

UN

Pour le bourg de LABROUSSE, 2 ménages sont atteints : une jeune fille de 14 ans dans la Famille VIGIER composée de 9 personnes, habitant une maison entière de 3 appartements. Cette malade, élève interne d'un Couvent d'AURILLAC, guérit après 32 jours de maladie.

Dans la Famille BERNARD, composée de deux personnes, un jeune garçon de 12 ans, qui fréquentait journallement le ménage précédent, fut atteint par la maladie le 3 octobre 1867. La guérison survint 18 jours après.

PEU

De nombreux foyers voisins ne furent pas épargnés (PEIREFICADE, VEZAC, COUFIN, LA PEPINIERE, BOUSSAC, CARSAC, COMPOUSTIE, DAT-SOUBAIROL, et surtout la Localité de CARLAT) ; malheureusement toutes les affections ne se terminèrent pas par la guérison.

Source : Communiqué à la Société Médicale du Cantal - Séance du 15 octobre 1869, par M. le Docteur PRADENHES.

On apprend également que le bourg de LABROUSSE, à l'époque, comptait 20 maisons occupées par 32 ménages, pour un total de 113 personnes.

D'HISTOIRE

La fontaine Saint-Martin.

Cette fontaine était naguère célèbre ; on lui attribuait la vertu de guérir les enfants atteints du rachitisme ou du mal « martinaire »

VOICI LE RECIT QUI EN A ETE FAIT :

LOCALE.

« Quand mon fils fut atteint du mal « martinaire » à l'âge de 16
« mois, une de mes voisines, la femme T... me conseilla de le pré-
« senter à la fontaine d'Ytrac et je plongeai le petit dans l'eau en
« récitant les prières de circonstance, mais je n'obtins aucun résul-
« tat. On prétendit alors que je n'avais pas fait tout ce qu'il fallait
« faire et on m'affirma qu'en allant à Labrousse et en me confor-
« mant rigoureusement aux prescriptions d'usage, j'obtiendrais sûre-
« ment la guérison. Pour m'encourager, on cita plusieurs enfants
« guéris de cette façon. Je me décidai encore une fois à tenter
« l'expérience. Voici la marche à suivre qui me fut donnée : les
« parents si riches qu'ils soient, doivent mendier pendant neuf jours.
« S'il s'agit d'un garçon, c'est le père qui demande l'aumône aux
« hommes ; s'il s'agit d'une fille, c'est la mère qui la demande aux
« femmes. L'argent ainsi ramassé est employé au paiement d'une
« messe et, dans le cas d'excédent, à certains achats pour la mère
« de l'enfant : lait, sucre, etc... En arrivant à Labrousse, il faut se
« rendre à l'église, faire ses dévotions à saint Martin et aller ensuite
« à la fontaine où l'on remplit un bouteille d'eau. On a soin de
« laisser sur une pierre un objet de toilette du malade : bonnet, che-
« misette, etc., ou bien quelques sous. La première personne qui
« passe doit recueillir cette offrande à la fontaine et est tenue de
« dire une prière pour l'enfant.

« On revient à l'église faire bénir l'enfant et l'on repart chez soi.
« Pendant neuf jours, il faut chaque matin, en récitant certaines
« prières, donner à boire au malade un peu de cette eau et lui en
« frotter les jambes. Il ne faut pas s'en moquer, mais le faire com-
« me il faut, ajouta-t-elle. Aussi ne voulant pas essayer un nouvel
« échec, je me conformai exactement à toutes ces indications. J'eus
« la satisfaction de constater une amélioration très sensible au bout
« de la première neuvaine : les jambes se détachèrent de derrière
« et se redressèrent. Une deuxième neuvaine amena la guérison
« complète

